

Commentaire de Chantal Sarniguet sur notre CR du conseil d'Aignan

Texte intégral avec notre réponse



Commentaire de Chantal Sarniguet sur notre CR du conseil d'Aignan

Chantal Sarniguet, 1re adjointe du maire d'Aignan, nous adresse ce commentaire le 9 juillet à l'article du Journal du Gers daté du 8 juillet 2020 (<https://lejournaldugers.fr/article/43395-additif-le-0807-gerard-peres-nouveau-maire-daignan>). Nous le publions in extenso et nous y répondons :

« Bonjour je m'adresse à vous, aujourd'hui, suite à l'article sur la mise en place du conseil municipal à Aignan. Votre correspondant M.Houdaille se permet d'écrire qu'il n'y a eu aucune concertation avec la liste adverse. Je pense qu'il ne s'est pas renseigné sur la genèse de cette histoire . Dès le mois de novembre, je leur ai proposé de faire une liste commune étant déjà élue ce qui m'a été formellement refusé. C'est ainsi qu'une autre liste a vu le jour.

Le lendemain de l'élection du 28 juin, une main leur a été tendue en proposant un poste d'adjoint refusé, puis un poste à la communauté de commune refusé également, puis des postes de vice-président refusé aussi à l'exception de M.Le Tellier. L'article de M.Houdaille est carrément orienté. J'ai été moi-même correspondante Sud Ouest pendant 15 ans , je ne me serai jamais permis ça sans me renseigner au préalable.

Bien Cordialement

Chantal Sarniguet »

Réponse du Journal du Gers :

Les lecteurs qui veulent bien lire sans parti pris l'article dont le lien figure ci-dessus, se rendent parfaitement compte que ce qui ne plaît pas à Chantal Sarniguet, c'est l'opinion de l'ancien maire, Michel Baratault et non la soi-disant « orientation » de l'article, où l'on ne trouve que des faits et pas d'opinions.

En bon démocrate, nous estimons indispensable que toutes les parties impliquées dans ces élections municipales puissent s'exprimer sur ce qui se passe. Dans cette optique, l'opinion de Michel Baratault a un intérêt évident.

Après avoir mis en ligne l'article en question le 8 juillet, nous l'avons adressé à Gérard Pérès, maire d'Aignan, et à Geraldine Daly, chargée de la communication au conseil municipal. Celle-ci nous a fait parvenir une réaction ledit 8 juillet, que nous avons, le même jour, immédiatement insérée dans l'article.

Tous autres commentaires (par courriel <mailto:roland.houdaille@gmail.com>) sont les bienvenus.